

# CLIS DE FESSENHEIM

## 2. Point d'étape sur le prédémantèlement

# OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES AU DÉMANTÈLEMENT

## Objectifs des opérations préparatoires au démantèlement

- Atteinte de l'état initial prévu dans le dossier de démantèlement (Exemple : Evacuation des produits, décontamination des circuits, évacuation du combustible)
- **Mise en sécurité** des installations
- **Mise en configuration pour démanteler** les installations (ex. : conversion de la salle des machines en zone de gestion des déchets)



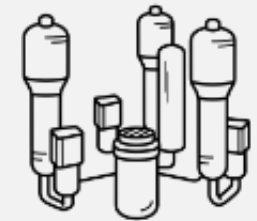
# DÉCONTAMINATION DES CIRCUITS PRIMAIRES (FSD)

## Rappels sur le FSD

- **Objectif** : réduire la dosimétrie des circuits primaires avant le démantèlement
- Première opération de ce type réalisée en France, mais important retour d'expérience international
- Opération soumise à **autorisation de l'ASN**

## Calendrier de réalisation

- **Tranche 1** : novembre – décembre 2022 → 3 cycles de décontamination
- **Tranche 2** : avril – juin 2023 → 4 cycles de décontamination



## Avis de l'ASN

- **Très bon niveau de suivi** des matériels du CNPE requis (maintenance, essais périodiques)
- Bonnes conditions de **réalisation du chantier**, d'installation des nouveaux matériels et de modification des installations ; bonne **surveillance des prestataires**
- Nécessité d'un réexamen plus poussé de l'organisation opérationnelle du site afin de s'assurer de sa **bonne adéquation aux opérations réalisées et aux risques spécifiques**
- Quelques **imprécisions et incohérences** documentaires en lien avec ces opérations

# EVACUATION DE PRODUITS D'EXPLOITATION

## Rejets et prélèvements dans l'environnement encadrés par :

- **Décision n°2016-DC-0550** de l'ASN fixant les **valeurs limites** de rejet dans l'environnement des effluents du CNPE de Fessenheim
- **Décision n°2016-DC-0551** de l'ASN fixant les prescriptions relatives aux **modalités** de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement

## Sujets notables :

- Evacuation de l'hydrogène, hydrazine
- Traitement et évacuation des effluents
- **Déchets activés d'exploitation :**
  - Transferts entre bâtiments combustibles (tranche 1 → tranche 2) pour vider la piscine de la tranche 1
  - Evacuations de DAE vers ICEDA (soumises à autorisation de l'ASN)

# EVACUATION DES ANCIENS GÉNÉRATEURS DE VAPEUR (GV)

## Parties supérieures des GV

- **Evacuées vers Cyclife** (Suède) fin 2021 pour traitement par fusion

## Parties inférieures des GV

- Evacuation vers Cyclife **planifiée début 2024**
- Transport soumis à **autorisation** (ASN + autorités étrangères des pays traversés)
- **Visite ASN + autorités étrangères** (Allemagne) planifiée mi-octobre

## Inspection des opérations préparatoires au transport

# CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

## Suite à l'évacuation du combustible, en décembre 2022 :

- **Abrogation du PPI** (plan particulier d'intervention) par la préfecture
- Modification et **simplification du PUI** (plan d'urgence interne) compte tenu de l'évolution des risques
  - *Soumis à autorisation de l'ASN*
- Mise à jour du **rapport de sûreté** (adaptation à la situation du site)
- Modification des **règles générales d'exploitation** (spécifications techniques d'exploitation, essais périodiques), changement des référentiels applicables

## Changement de direction EDF compétente (septembre 2023)

- Modification de l'**organisation** et des **modalités d'exploitation** du site

